

Burundi : le gouvernement relativise l'impact des sanctions européennes

@rib News, 02/10/2015 – Source Xinhua – L'annonce par l'Union européenne des mesures de sanctions à l'endroit de quatre personnalités burundaises, le gouvernement burundais a réagi vendredi par relativiser leur impact. "Nous sommes persuadés et convaincus que les dirigeants de l'UE ne connaissent pas de visage les personnes qui ont été sanctionnées. Est-ce que ces gens entretiennent-ils des relations particulières avec les pays de l'UE ? Est-ce que cela peut avoir un impact sur le pays, sur leurs familles et sur leurs mouvements de déplacements ? Est-ce qu'ils allaient souvent en Europe ?", a déclaré Philippe Nzobonariba, porte-parole du gouvernement.

Les mesures prises par l'UE contre les quatre personnalités pour leurs rôles présumés dans la répression des manifestations durant le troisième mandat du président Pierre Nkurunziza, concernent entre autres la restriction de déplacements dans les pays de l'UE et le gel de leurs avoirs. Les quatre personnalités sont Godefroid Bizimana, directeur général adjoint de la police nationale, Gervais Ndirakobuca connu sous le sobriquet de Ndakugarika qui est chargé des questions de police à la présidence de la République, Mathias Joseph Niyonzima alias Kazungu du Service National des Renseignements et le Général Léonard Ngendakumana qui a revendiqué à partir d'une télévision kenyan Nairobi les attaques à la grenade dans la ville de Bujumbura au mois de juillet dernier. Pour le porte-parole, ces gens sont victimes des rapports qui ont été rédigés par "les partis politiques de l'opposition et la société civile proches de l'UE". Il a indiqué que depuis le processus électoral de 2015, le gouvernement du Burundi a toujours observé des décisions, des recommandations et des rapports qui venaient de l'UE qui allaient dans le sens de montrer qu'ils avaient un penchant pour une partie entre les protagonistes dans le conflit lié aux élections. Il ajoute que seuls 4 des 28 pays de l'UE connaissent profondément le Burundi par le passé historique et que d'autres n'ont connu le pays qu'après son indépendance en 1962. "On aura le temps d'inviter ceux qui ne connaissent pas le Burundi de venir nous rendre visite et de se rendre compte de quelle injustice nous sommes victimes", a conclu le porte-parole. Depuis fin avril 2015, le Burundi est entré dans une profonde crise politique liée à la candidature du Président Pierre Nkurunziza à sa propre succession après avoir été élu en 2005 et en 2010, une candidature qui a été contestée par les partis de l'opposition et une bonne partie des membres du parti présidentiel. Ils défendaient le respect de la constitution et celui de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation du Burundi qui, tous les deux, limitent à deux le nombre de mandats successifs d'un président de la République. Les contestations ont été caractérisées par une répression du pouvoir qui accusait les manifestants d'insurgés contre l'autorité de l'Etat.